Ville de Lausanne

Communiqué

Lac de Bret et barrage sur le Grenet: réservoir et biodiversité

La Ville de Lausanne, au travers du Service de l'eau, va réhabiliter un barrage sur la rivière du Grenet. Sa fonction consiste à dévier une partie de l'eau afin d'alimenter le lac de Bret. Ce dernier joue le rôle de réservoir à ciel ouvert pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération lausannoise. L'apport du Grenet représente entre 6 et 8 millions de m^3 annuels. Le barrage actuel est un obstacle infranchissable pour certains poissons et les empêche d'accéder en amont à des secteurs favorables à leur reproduction. Des travaux de réhabilitation comprendront notamment la réalisation d'une passe à poissons et favoriseront ainsi la biodiversité.

L'usine de Bret, d'une capacité de 1'000 m^3/h couvre environ 15 % des besoins annuels en eau potable des habitants de la région lausannoise. En cas de crise, lors d'une absence d'électricité prolongée ou d'une pollution, l'usine peut même couvrir jusqu'à la moitié des besoins journaliers de l'agglomération. L'usine est équipée d'un groupe électrogène lui permettant d'alimenter les différentes étapes du traitement de l'eau jusqu'à une capacité de production d'environ 600 m^3/h. De plus, sa situation permet un écoulement gravitaire jusque dans les hauts du quartier de Chailly puis au réservoir du Calvaire.

D'abord utilisée pour fournir de l'eau à la turbine du funiculaire Lausanne-Ouchy, l'eau du lac de Bret est utilisée depuis 1957 comme eau potable. Dès 1875, la prise d'eau sur le Grenet avait été réalisée pour alimenter le lac de Bret. Cet ouvrage est principalement constitué d'un barrage transversal dans le lit de la rivière d'une hauteur de 1,7 m. L'eau déviée est acheminée vers un dégrilleur motorisé, avant d'emprunter une galerie longue de 300 m pour rejoindre le lac de Bret. La vétusté des installations ne permet plus d'exploiter cette prise d'eau correctement et nécessite des travaux de réhabilitation. Ces derniers seront entrepris courant 2019 et sont estimés à CHF 530'000.-

Ces travaux seront l'occasion d'apporter une plus-value environnementale par la création d'une passe à poissons qui réponde à la fois aux objectifs de migration ainsi qu'aux conditions de débit minimal pour le développement favorable de la faune aquatique.

Le Grenet est un cours d'eau potentiellement poissonneux. Il offre des habitats et des sites de reproduction favorables en amont du barrage, notamment au niveau d'un secteur renaturé situé 1 km plus haut. Il abrite plusieurs espèces : la truite de rivière, le chevaine, le vairon et la loche franche. Les enjeux de migrations concernent principalement les truites et les chevaines mais les vairons et les loches doivent également être pris en compte.

Cette réhabilitation du barrage permettra de mieux gérer les fluctuations de débit de la rivière du Grenet, en réduisant les impacts des périodes de sécheresse. Le niveau du lac est actuellement à un niveau de – 0.48 mètres par rapport au niveau maximal. Pour mémoire, il était au plus bas à -6.25 mètres le 2 décembre 2018 et l'usine continuait à fonctionner avec un débit limité. Les archives montrent qu'un tel niveau est rare mais pas exceptionnel. Une chronique de 1921 parle même d'un arrêt complet de livraison d'eau. Le lac actuel est artificiel et son seul exutoire est l'usine de traitement d'eau potable. Son niveau dépend donc principalement de la production de l'usine. A l'avenir, grâce au barrage, on ne devrait pas connaître d'épisode de baisse du niveau minimal plus important qu'en 2018.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/eau

Pour tout renseignement complémentaire:

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 6 mars 2019